

Ouest-France Tréguier le 9/février 2023

## Le public invité à parler du don d'organes

**Tréguier** — La commune est la quatrième ville du département ambassadrice du don d'organes. Samedi, les intervenants ont martelé : « Il faut en parler et diffuser l'indispensable culture du don. »

Après l'inauguration de l'Arbre de vie dans le square du Souvenir, la centaine de donneurs potentiels d'organes, leurs proches et des personnes ayant reçu une greffe d'organe, ont partagé un moment de forte émotion, samedi matin, dans la salle d'honneur de la mairie.

Guirec Arhant, le maire, remercie son colistier Rémi Rolland, pour son initiative. Le maire incite ses contemporains à développer la délicate culture du don d'organes. Dans la salle on entend une mouche voler durant le poignant et courageux témoignage d'Anne-Hélène et David Le Bec, parents du petit Paul. Âgé de deux ans, leur enfant a été fauché dans sa poussette sur un passage piéton, par un chauffard. Paul est dans le coma. La mort encéphalique ou cérébrale est annoncée par les médecins qui proposent le don d'organes aux parents anéantis.

### Le don d'organes, il faut en parler !

« Notre fils était en parfaite santé », souffle la maman. La décision doit être prise rapidement. Anne-Hélène et David acceptent. « Dans notre malheur, le don d'organes nous a sauvés », lance la maman. Par cet acte de solidarité et de générosité, Paul a sauvé des vies de jeunes enfants en



Samedi matin, la salle d'honneur de la mairie a accueilli une centaine d'autorités, donneurs d'organes et leurs proches.

(Photo Ouest-France)

attente de greffe. « Notre fils aurait 24 ans. »

Eric Bothorel, le député, rend hommage au courage des parents de Paul. « Dans un pays qui parfois se fracture, les débats à l'Assemblée nationale sont très loin du chaos quand nous entrons dans ces textes qui traitent des progrès de la société. » Annie Le Houérou, sénatrice, informe l'assistance de l'évolution de la loi concernant le choix individuel

de donner, ou non, ses organes après sa mort. « Désormais, le choix de la famille peut décider si le défunt n'avait pas signifié sa volonté. » Elle ponctue : « Il faut en parler. C'est un acte de fraternité ».

Franck Deschoux, cadre de santé de la coordination de Saint-Brieuc, annonce quelques chiffres qui interpellent. « En 2021-2022, en France, 2 100 décès sont dus à une mort cérébrale. 1 392 sont traités en dons

d'organes. Il importe d'informer le grand public, les professionnels, les associations... Et en parler à ses proches. » Hervé Le Serre, président de France ADOT 22, annonce : « Actuellement en France, 27 000 patients attendent un don d'organe. Le nombre de greffés d'un organe vital est autour de 6 000 par an. Le don d'organe est avant tout un acte citoyen ».